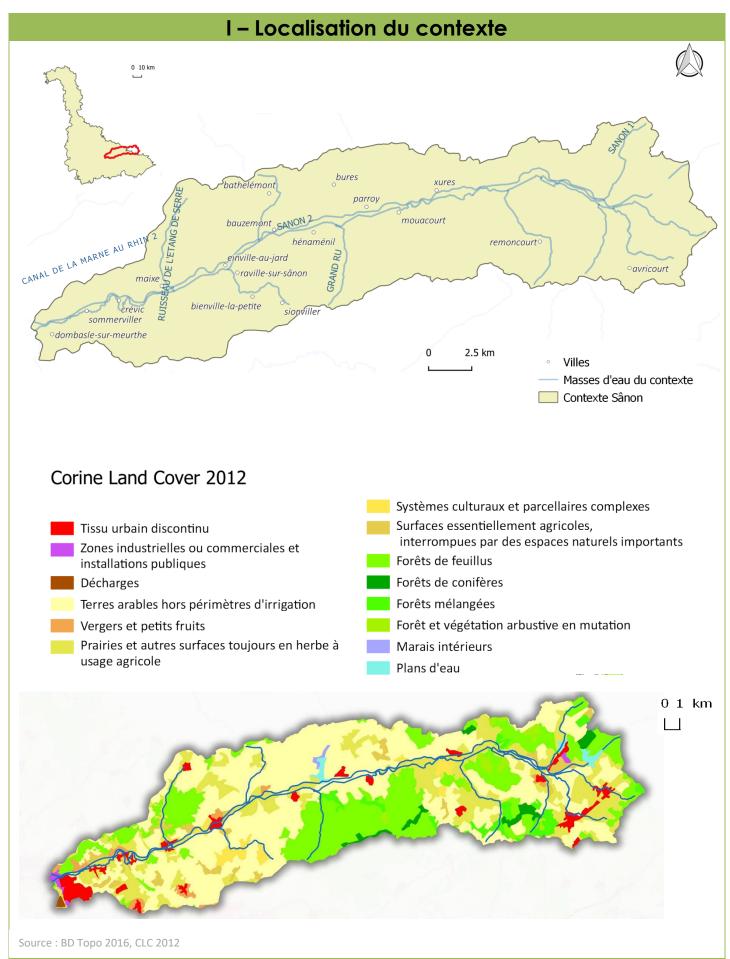
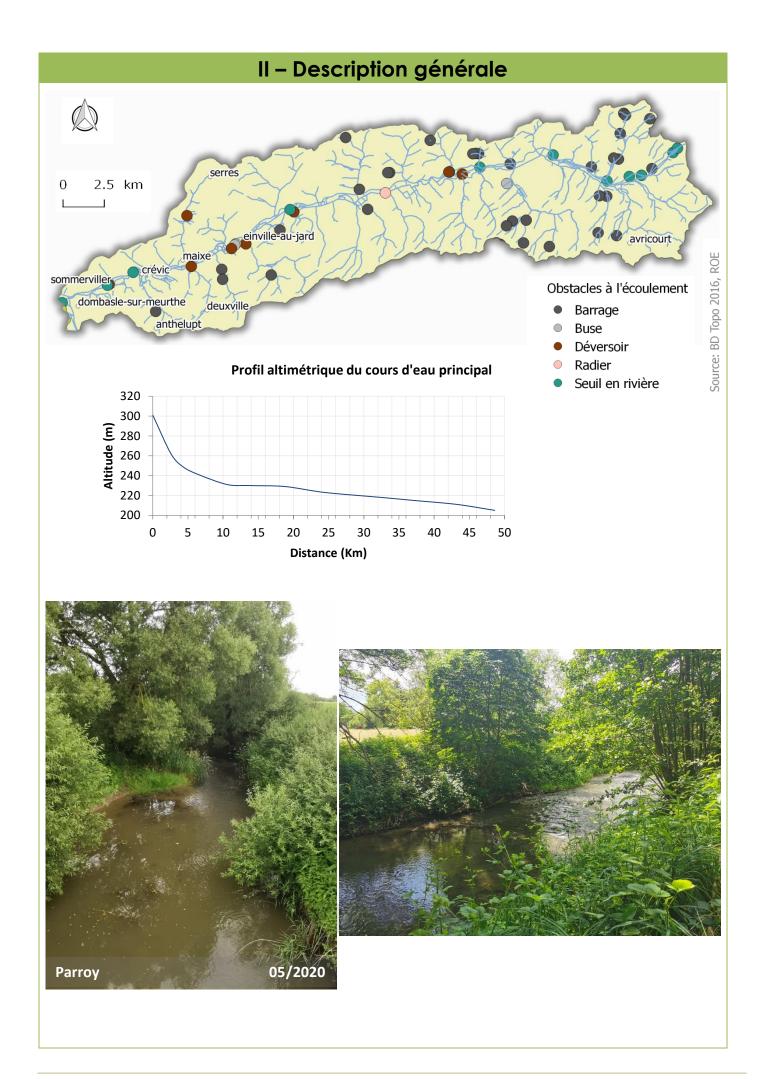


## **SÂNON - 54.09 - C - TP**







### III – Données générales

Le Sânon et ses affluents, situés en rive droite de la Meurthe, s'écoulent principalement en zone agricole.

De nombreuses cultures bordent ces cours d'eau et le Sânon longe le canal de la Marne au Rhin.

Par conséquent, de lourds travaux hydrauliques ont été réalisés et ont conduit à rectifier son tracé et à déconnecter les annexes et méandres. L'une des principales problématiques également rencontrée sur le contexte est le colmatage du substrat en raison des pratiques agricoles et du nombre de communes non raccordées à un système de dépollution des eaux. Plusieurs affluents ont un aspect d'émissaire agricole, rectilignes, sans ripisylve et banalisés, accentuant le colmatage et la dégradation de la qualité chimique globale des masses d'eau. De ce fait, l'état écologique sur le contexte est « moyen », les inventaires piscicoles réalisés sur le Sânon font état d'un peuplement perturbé et l'espèce repère du contexte, le brochet, est retrouvée dans les inventaires de façon marginale.

Des travaux ont été menés ces dernières années visant principalement à restaurer la végétation rivulaire et à diversifier les habitats. Ces actions ont permis d'améliorer l'état physique et écologique du cours d'eau. Cependant, de nombreux facteurs limitants l'amélioration de la qualité chimique subsistent.

	Amont	Source à Avricourt
	Aval	Confluence avec la Meurthe à Dombasle-sur-Meurthe
Limites contexte	Affluents	<ul> <li>Grand ru</li> <li>Ruisseau de fossate</li> <li>Ruisseau du souche</li> <li>Ruisseau de l'étang de serre</li> <li>Ruisseau de l'Etang de Bicoffe</li> <li>Ruisseau de l'Etang de Bicoffe</li> <li>Ruisseau de l'Etang l'Abbe</li> <li>Ruisseau de la Baronne</li> <li>Ruisseau de la Bonne Goutte</li> <li>Ruisseau de la Charbonnière</li> <li>Ruisseau de la Noue</li> <li>Ruisseau de la Noue</li> <li>Ruisseau des Abouilles</li> <li>Ruisseau des Perreux</li> <li>Ruisseau de Franc Bois</li> <li>Ruisseau du Franc Bois</li> <li>Ruisseau du Pré Calin</li> <li>Ruisseau du Pré Florentin</li> <li>Ruisseau de l'étang de grave</li> <li>Ruisseau de l'étang de grave</li> <li>Ruisseau de la prêle</li> <li>Ruisseau de la noix</li> <li>Ruisseau de la noix</li> <li>Ruisseau de l'embanie</li> <li>Ruisseau de Richardménil</li> <li>Ruisseau de Roiseau de R</li></ul>

		au du m					
		au du m					
		au du po					
		au du viç ot court	gnai				
	· ·	au de bo	nneval				
		au de ja					
		•	goutte de	es ailles			
	• ruissed	au de vo	irimpré				
	• ruissed	au des sc	aules				
		au de la					
			Cinq Fontai				
		_	ands chan	-			
			asse Foucro basse de l	•			
			grande go				
			grande fo				
	1013300	40 40 IA	granao ioi	maino			
		g de Boss g de Briho					
	_	étang de la Laixière     étang de Moussey					
	_	g de l'airi g de Récl					
	_	l'abbé					
		de Serre	)				
Principaux affluents	<ul> <li>Grand ru (rive gauche, 5 kr</li> <li>Ruisseau de fossate (rive dr</li> <li>Ruisseau du souche (rive go</li> <li>Ruisseau de l'étang de serro</li> </ul>	roite, 5 kr auche, 6	km),				
	Cours principal	49,5 km		·			
Longueur en	Longueur de cours d'eau	1	2	3	4	6	Non classés
eau du	en fonction du rang de						
contexte	Strahler (Km)	222,5	107,1	55,6	37,1	22,8	66,2
	Linéaire total	511,2 km					
Surface en eau du contexte	69,1 ha						
Surface du bassin versant	291,6 km <sup>2</sup>						
	Le Sanon à Lagarde: 0,216 m³/s				993 m3/s		
Débit (cours principal)	AA advida		Le Sanon à Dombasle-sur-Meurthe: 0,893 m³/s Le Sanon à Lagarde: 0,890 m³/s				
	Module  Le Sanon à Dombasle-sur-Meurthe: 2,940 m³/s					,940 m³/s	
	Altitude amont	3	301,30 m				
Pente moyenne	Altitude aval	2	205 m		, , , , , ,		
	Taux d'étagement du Sânor	າ 3	32,4%				
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	56 ouvrages (Barrage, Seuil en rivié présentant une hauteur de chute						(sdvp), 4

Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	0 1 km □	Taux de rectitude du tracé du cours d'eau  — 0 - 20 %  — 20 - 40 %  — 40 - 60 %  — 60 - 80 %  — 80 - 100 %  Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole				
Géologie	Alluvions fluviatiles récentes à actuelles, dolomie de Beaumont, dolomies silicifiées et gypsifères, marnes irisées, (Keuper moyen)					
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Bonviller, Bourdonno Einville-au-Jard, Em Maixe, Maizières-lè:	Amenoncourt, Anthelupt, Avricourt, Bathelémont, Bauzemont, Bienville-la-Petite, Bonviller, Bourdonnay, Bures, Coincourt, Crévic, Crion, Deuxville, Dombasle-sur- Meurthe, Einville-au-Jard, Emberménil, Flainval, Hénaménil, Igney, Lagarde, Leintrey, Lunéville, Maixe, Maizières-lès-Vic, Mouacourt, Moussey, Parroy, Raville-sur-Sânon, Réchicourt-le-Château, Remoncourt, Serres, Sionviller, Sommerviller, Valhey, Vaucourt, Xousse, Xures				
Assainissement	équipement, no Moussey (238 EH Lagarde (68 EH, Einville-au-Jard Deuxville (199 EH Serres (111 EH, ty Sommerviller (89 Dombasle-sur- N	<ul> <li>équipement, non conforme en performance),</li> <li>Moussey (238 EH, type de traitement: Lagunage naturel, conforme),</li> <li>Lagarde (68 EH, type de traitement: Lagunage naturel, conforme),</li> <li>Einville-au-Jard (668 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme),</li> <li>Deuxville (199 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme),</li> <li>Serres (111 EH, type de traitement: Boues activées, conforme),</li> <li>Sommerviller (892 EH, type de traitement: Bassin d'Infiltration, conforme),</li> </ul>				
Industrie	LOR COMPOST (site d'Avricourt), RAILOR, Brasserie de Champigneulles, CET de Hesse, chaufferie Haut du Lièvre, CONVERTEAM MOTORS, CROWN BEVCAN, CSMSE - Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est, DELIPAPIER, ELYO NORD EST, Cogénération SP Dombasle (Solvay), GEILLER, Holcim (France) - Usine d'Heming, LUDMANN, Nancy Energie Chaufferie Centrale, NOVACARB - Usine de La Madeleine, R.A.M LOCATIONS, SOCOMA, SOLVAY CARBONATE France usine de Dombasle, TSM					
Statut foncier	Non domanial					
Mesures réglementaires de protection	Natura 2000  ZSC : Forêt et étang de Parroy, vallée de la Vezouze et fort de Manonviller  ENS: Etang de Parroy, 2016 Etang de Bossupré, 2013  APB : Roselière de l'étang de Parroy					

	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég,)	<ul> <li>ZNIEFF 1:</li> <li>Etang de Bossupré a Parroy</li> <li>Etang de Brihoff a Maizières-les-Vic</li> <li>Etang de la Laixiere a Bataville</li> <li>Etang de Parroy</li> <li>Etang et ancien canal de Réchicourt le château</li> <li>Foret de Parroy</li> <li>Prairies à Maizières-les-Vic</li> <li>Prairies de Lagarde</li> <li>Prairies de Réchicourt-le-château et Avricourt</li> <li>Prairies remarquables à Azoudange</li> <li>ZNIEFF 2:</li> <li>Pays des étangs</li> <li>Foret de Parroy</li> <li>Parc naturel régional de Lorraine</li> <li>Zones vulnérables aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse (bassin DCE Le Rhin)</li> </ul>			
	L.214-17 Liste 1	/			
	L.214-17 Liste 2	/			
		Liste1: poissons	•	Le Sânon de Crévic jusqu'à la confluence avec la Meurthe à Dombasle-sur-Meurthe	
	Décret Frayères	Liste 2 poissons	•	Le ruisseau de la Pêche Féry de sa source à Emberménil jusqu'à la confluence avec le Sânon à Xures	
S.A.G.E.	/				
Structures locales de gestion	Vezouze en Piémo	unauté de communes du Pays du Sanon, communauté de communes de e en Piémont, communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, unauté de communes du Saulnois, communauté de communes Sarrebourg- esud			
Enjeux PLAGEPOMI	/				

	IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état							
Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019	
CR320	SANON 1	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais	
CR321	SANON 2	M10, Moyen cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais	
CR322	GRAND RU	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2015	Médiocre	Mauvais	
CR323	RUISSEAU DE FOSSATE	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Mauvais	Mauvais	
CR324	RUISSEAU DU SOUCHE	P10, Petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Bon	
CR325	RUISSEAU DE L'ETANG DE SERRE	TP10, Très petit cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Moyen	Mauvais	
CR216	CANAL DE LA MARNE AU RHIN 2 - DISTRICT RHIN	Masse d'eau artificielle	Bon état 2027	Bon état écologique 2021	Bon état chimique 2027	Bon	Mauvais	

Domaine Cyprinicole  Espèce repère Brochet (BRO)  Espèces cibles	
Espèces cibles	
(patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)  BOU, BRO, BAF, CHA, VAN	
Etat fonctionnel Très perturbé	
Zonation piscicole Zone à barbeau	
Biocénotypes B7	
Espèces centrales : GOU / BOU / LOF	
Espèces intermédiaires:  GAR / CHE / ABL / VAN / EPI / CHA / BAF/ VAI  Peuplement actuel*	I
Espèces marginales : PER / BRO / GRE / SIL / PSR	
Espèces astacicoles: PFL / OCL	
Espèces centrales : BAF / CHE / GOU / HOT / LOT / SPI / VAN	
Peuplement potentiel*  Espèces intermédiaires:  BOU / BRO / CCO / CHA / LOF / GAR / OBR / PER / TAN / TE	RF / VAI / LPP
Espèces marginales : ABL / BRB / BRE / GRE / SAN	
Poissons migrateurs /	
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques  PSR, PFL, OCL, ragondin, Renouées asiatiques, Balsamine des	e l'Himalaya

<sup>\*(</sup>BRO: espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, BRO: espèces marginales, BRO: espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

	Inventaires piscicoles							
Cours d'eau	Localisation/ Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données				
	Hénaménil / 2019	IPR 26  Densité  56 ind/100m²	BOU / GOU / CHE / EPI / ABL / LOF/ GAR / VAN / BAF / CHA / TAN / PSR / SIL	AFB				
Le Sânon	Einville-au- Jard/2010	<b>Densité</b> 178,1 ind/100m <sup>2</sup> <b>Biomasse</b> 1406 g/100m <sup>2</sup>	GOU / BOU / LOF / GAR / CHE / ABL / VAN / EPI / PER / CHA / BRO / GRE	FDAAPPMA54				
Le ruisseau de Fossate	Bathelémont- les-Bauzemont / 2011	IPR 23,9 <b>Densité</b> 70 ind/100m <sup>2</sup>	LOF / CHA / EPI /CHE	ONEMA				
Le grand Ru	Hénaménil / 2010	IPR 39,3 <b>Densité</b> 83 ind/100m²	LOF / VAI / EPI / CHE	ONEMA				
Le ruisseau de l'étang de Serre	Maixe / 2009	IPR 27,7 <b>Densité</b> 108 ind/100m <sup>2</sup>	LOF / GOU / VAI / CHE/ GAR	ONEMA				

Autres inventaires							
Cours d'eau	Localisation/ Année		Autres indices				
	Lagarde / 2013	IBGN 14	Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et	ONEMA			
Le Sânon	Dombasle-sur- Meurthe / 2017	BD 13,7		AFB			
	Henaménil / 2017	IBGN 18 IBD 13,1 IBMR 5,9	Indéno(1,2,3-cd)pyrène	AFB			
Le ruisseau de Fossate	Bauzemont / 2015	IBGN 10		ONEMA			

IPR, IBGN, IBD, IBMR		
Très bon		
	Bon	
Moyen		
Médiocre		
Mauvais		

VI – Gestion et halieutisme						
Classement piscicole	2 <sup>ème</sup> catégorie	2 <sup>ème</sup> catégorie piscicole				
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA					
		Les pêcheurs du Sânon	31 membres			
Gestionnaires	AAPPMA	La Carache Lunévilloise	1 776 membres□			
		La Gaule Dombasloise	4 027 membres			
Parcours de pêche		c <b>he de la carpe de nuit</b> a Marne au Rhin				
Réserves de pêche	Réserve de l'étang de Parroy					
Type de gestion préconisé dans le 1 <sup>er</sup> PDPG	Patrimoniale différée					
Déversements éventuels	BRO / SAN	BRO / SAN				

	VII – Diagnostic et facteurs limitants							
	FACTEURS		ETAT FONCTIONNEL	EVALUATION				
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*				
Facteurs principaux  Activi	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage, artificialisation Tout le contexte (Amont d'Einville-au-Jard et affluents principalement)	<ul> <li>Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement Accélération de l'écoulement Incision</li> <li>Colmatage, ensablement Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes</li> <li>Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil</li> </ul>	X				
	Assainissement	Assainissement non collectif Tout le contexte	<ul> <li>Apport de MES</li> <li>Altération de la qualité chimique de l'eau</li> <li>Colmatage</li> <li>Risque de mortalité</li> <li>Risque d'eutrophisation du milieu</li> </ul>	(×)				
	Activités agricoles (cultures)	Présence de cultures en lit majeur, Drainage agricole, Lessivage de surfaces Agricoles Tout le contexte	<ul> <li>Apport de fertilisant, de matière organique, eutrophisation</li> <li>Risque de pollution par produit phytosanitaire (impact écotoxicologique, perturbation de la phase de croissance)</li> <li>Suppression de zones humides et annexes, colmatage des habitats et des frayères</li> <li>Modification du régime hydrologique (accentuation de l'étiage et des crues)</li> </ul>	X				
	Activités agricoles (élevage)	Apport de fertilisants agricole Tout le contexte	<ul> <li>Pollution, dégradation du milieu chimique (MES et matière organique)</li> <li>Colmatage du substrat</li> <li>Mortalité</li> </ul>	X				
	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Plans d'eau Amont du contexte, étang de Serre, étang de Parroy, étang de Bossupré	<ul> <li>Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH</li> <li>Colmatage du substrat</li> <li>Obstacle continuité écologique</li> <li>Introduction d'espèces indésirables</li> </ul>	(X)				

121

		Rappel bilan fonction	nalité du contexte**	TP
		Espèces de rongeurs	<ul> <li>Eutrophisation et/ou anoxie du milieu</li> <li>Erosion des berges</li> <li>Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats</li> </ul>	
annexes	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces piscicoles et astacicoles Etang de Parroy, le Sânon et le ruisseau de Bussy à Einville- au-Jard Espèces végétales	<ul> <li>Competition interspectifique, predation, risque de propagation de maladies, risque de mortalité des espèces autochtones</li> <li>Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats</li> </ul>	(X)
Facteurs	Végétation rivulaire	Absence de ripisylve / ripisylve clairsemée Hénaménil, Einville-au-Jard, Crévic, Sommerviller, Affluents	<ul> <li>Augmentation de la température et diminution de la concentration en oxygène dissous</li> <li>Erosion des berges liée au non maintien</li> <li>Apport de MES</li> <li>Colmatage</li> <li>Homogénéisation des habitats et</li> <li>Pertes d'habitats en sous-berges</li> <li>Diminution des apports trophiques naturels</li> </ul>	X
		Seuils, moulins, obstacles hydrauliques (barrage, seuil, digue, pont, grille) Xures, Bauzemont, Einville-au- Jard, Maixe, Crévic	<ul> <li>Accention des enages solvant la periode</li> <li>Altération de la qualité de l'eau : MES, désoxygénation, pH, Colmatage du substrat</li> </ul>	X

<sup>\*\*</sup>C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

<sup>\*</sup> X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

	VIII – Synthèse des actions préconisées									
Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamental e du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE		
1	Réduction des impacts liés à l'occupation agricole des sols en lit majeur	Réduire les impacts liés au drainage et au lessivage de surfaces agricoles avec la mise en place d'aménagements visant à la limiter les intrants agricoles (nutriments et pesticides) et/ou les apports sédimentaires:  • Mise en place de haies bocagères  • Créer des zones tampon humides artificielles /aménagement de sortie de drains agricoles  • Préconiser la mise en place de pratiques moins pénalisantes, développer les secteurs prairiaux à proximité directe des cours d'eau	Tout le contexte	CR320 / CR321 / CR322 / CR323 / CR324 / CR325 / CR326	Augmentation de la capacité d'accueil, diminution des risques de mortalité	<ul> <li>Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux.</li> <li>Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation</li> </ul>	T2 – O1 T2 - O2 T2 - O4 T5A - O5	AGR0202 AGR0303		
1	Limiter l'impact des rejets d'origines domestique, industrielle et/ou urbaine	Réduction des pollutions ponctuelles domestiques:  Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif	Tout le contexte	CR320 / CR321 / CR322 / CR323 / CR324 / CR325 / CR326	Augmentation de la	<ul> <li>Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux</li> <li>Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation</li> </ul>	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3	ASS13 COL0201		
2	Restaurer les habitats	Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques :  • Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées)  • Recharge granulométrique,  • Reméandrage,  • Reconnexion du lit majeur,  • Reprise du cours naturel	Le Sânon en amont de Crévic, les affluents	CR320 / CR321 / CR322 / CR323 / CR324 / CR325 / CR326	• Augmentation de la	<ul> <li>Diversification des écoulements</li> <li>Décolmatage</li> <li>Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels</li> <li>Autoépuration</li> </ul>	T3 - O3	MIA0203		

Création / Restauration et/ou entretien de frayères à brochets, annexes hydrauliques: Suivi des niveaux d'eau • Restauration et/ou entretien de la connexion entre la frayère potentielle et le lit mineur • Restauration d'annexes hydrauliques • Entretien de la végétation et réouverture du milieu	Le Sânon	CR320 / CR321	Augmentation du potentiel de reproduction de l'espèce repère et des espèces associées	<ul> <li>Diminution du colmatage</li> <li>Diversification des écoulements et des habitats</li> <li>Autoépuration</li> </ul>	T3 - O3	MIA0203
Création d'un lit mineur d'étiage	Einville-au- Jard	CR321	<ul> <li>Amélioration des habitats</li> <li>Augmentation de la capacité d'accueil et de production</li> </ul>	<ul> <li>Diversification des écoulements</li> <li>Décolmatage</li> <li>Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels</li> <li>Autoépuration</li> </ul>	T3 - O3	MIA0203
Stabiliser et protéger les berges:  • Planter une ripisylve (Aulnes, Frênes, Saules, Erables, Tilleul, Chêne, Orme, Sureaux, Aubépines)  • Etablir un programme de gestion/d'entretien de la ripisylve  • Protéger les berges sur certains points sensibles (Fascine, boudins, retalutage)	Le Sânon à Hénaménil, Einville-au- Jard, Crévic, Sommerville r, les affluents	CR320 / CR321 / CR323	<ul> <li>Amélioration des habitats</li> <li>Augmentation de la capacité d'accueil et de production</li> </ul>	<ul> <li>Maintien des berges</li> <li>Amélioration des capacités épuratoires</li> </ul>	T3 - O3.2 T5A - O5 T5B - O2.3	MIA0202

2	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique: • Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage, • Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole	Xures, Bauzemont, Einville-au- Jard, Maixe, Maixe, Crévic	CR321	<ul> <li>Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction)</li> <li>Reconquêtes des tronçons isolés</li> <li>Montaison/dévalais on, brassage génétique</li> </ul>	<ul> <li>Décolmatage</li> <li>Rétablissement de la continuité sédimentaire</li> <li>Restauration d'une hydromorphologie adaptée</li> <li>Réduction de l'effet retenue</li> <li>Réactivation la dynamique du cours d'eau et du transport solide</li> </ul>	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
2	Limiter l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Amont du contexte, étang de Serre, étang de Parroy, étang de Bossupré	CR320 / CR321 / CR325 /	Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques			<ul> <li>Meilleure circulation de la faune aquatique,</li> <li>Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil</li> </ul>	<ul> <li>Décolmatage</li> <li>Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu</li> </ul>	T3 – O4	
3	Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer	Limiter le développement de ces espèces : • Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages)	Aval du Contexte	CR321 / CR325	Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation	Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat)	T3 - O4.3	
	des déséquilibres biologiques et/ou EEE	Sensibiliser le grand public: • Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques			Protection indirecte des peuplements et des milieux		T3 - O6	

# Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte





Seuils



Espèces exotiques envahissantes (Renouées asiatiques)

### IX -Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

#### **Bibliographie**

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- Bureau d'études SINBIO. « Diagnostic de l'état physique des milieux récepteurs des rejets des systèmes d'assainissement des communes de Crion, Bonviller, Bienville la petite, Raville sur Sânon. », septembre 2015. P. 66.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20